

## PROCES VERBAL DE REUNION

Date : 27/03/2023 à 18h30	Lieu : Camping municipal
---------------------------	--------------------------

### Présents :

#### Membres du comité de quartier :

M <sup>me</sup> Vanessa Baroth M <sup>me</sup> Sandrine Dubois M. Michel Ferriol M <sup>me</sup> Fatiha Hamaid M <sup>me</sup> Khira Kerouf Mme Naima Macroum M. Alain Zimmer	M <sup>me</sup> Ségolène Eisele, CBTP M <sup>me</sup> Nadia Chehboub, CMSEA M <sup>me</sup> Eva Arnould, CMSEA M. François Thiel, DNM M <sup>me</sup> Sophie Klein-Subtil, MJC
---	--

### Élus :

M. Yilidirim Umit, 1<sup>er</sup> adjoint au maire

M. Serge Haydinger, Président de la Commission démocratie participative, Ville de Saint-Avold

M. Lothaire Gaudig, Président de la commission Vie Associative, Ville de Saint-Avold

### Agents municipaux :

Mme Hélène Wundrack, Adjointe au chef de la Police municipale de Saint -Avold

Mme Agnès Brossard, Démocratie participative, Ville de Saint-Avold

### **1) Mot d'accueil début de séance à 18h30:**

M. Thiel coordinateur du comité de quartier souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'aux élus et acteurs locaux.

### **2) Comptes-rendus précédents :**

Le compte-rendu de la réunion du 07/02/23 ainsi que le compte-rendu de la promenade diagnostic sont approuvés à l'unanimité par vote à main levée.

### **3) Postes à pourvoir :**

Les postes de coordinateur suppléant et secrétaire suppléant restent à pourvoir.

Mme Hamaid se porte volontaire pour le poste de coordinatrice suppléante et est désignée par vote à main levée à la majorité absolue.

Personne ne se porte volontaire pour le poste de secrétaire suppléant. Le poste reste donc vacant.

La démission de M. Denis Koch est actée.

### **4) Outils de communications mis en place :**

Le coordinateur rappelle la mise en place d'un tableau interactif de travail et remercie les membres l'ayant complété. Celui-ci sera mis à jour pour permettre de nouvelles entrées.

Une page Facebook au nom du comité de quartier a été créée. Elle est régulièrement alimentée par Mme Klein-Subtil ainsi que M<sup>me</sup> Kerouf qui se sont portées volontaires pour sa gestion.

M. Thiel remercie le photographe du comité M. Ferriol qui a permis de mettre en image les problèmes recensés lors de la promenade.

## **5) Incivilités et vitesse excessive :**

La présence de M<sup>me</sup> Wundrack adjointe au chef de la police municipale (PM) permet d'échanger sur le thème de l'incivilité au sein du quartier :

- Lors de la promenade diagnostic les membres du comité ont été alertés par une habitante du Faubourg quant à un trafic de drogue dans les caves des immeubles.
  - o **PM** : Des investigations sont en cours. Les badges ainsi que les codes d'entrée des immeubles ont été changés.
- Une altercation a eu lieu sur le parking de la résidence du stade. La Police Nationale est intervenue sur appel. Voici les précisions demandées.
  - o **PM** : La police municipale n'est plus joignable après certaines heures. C'est alors à la police nationale d'intervenir. En fonction des demandes, les agents peuvent venir de Freyming Merlebach ou de Forbach ce qui rallonge les délais d'intervention.
- Parking sauvage devant le stade lors des manifestations sportives et entraînements.
  - o **PM** : une phase d'avertissement et de pédagogie avait été mise en place. Celle-ci étant terminée, la police municipale va verbaliser les contrevenants qui écoperont d'une amende de 135€.
- Vitesse excessive rue Foch : M. Ferriol propose d'installer un coussin berlinois au niveau du croisement rue Foch/rue des Anglais afin de réduire la vitesse.
  - o **PM** : cela a déjà été évoqué et va être étudié lors du projet de réfection de la rue Foch. Des radars pédagogiques ont également été mis en place et des contrôles de vitesse ont été effectués. Mme Wundrack précise aux élus que le radar pédagogique au niveau du lycée technique ne fonctionne que la nuit. En effet, ce radar est branché sur les candélabres. Elle suggère qu'il soit installé une alimentation solaire.
- Incivilités pavillons Melling : Mme Dubois évoque les difficultés liées aux regroupements lycéens de cette rue.
  - o **PM** : le proviseur a déjà été alerté, des rondes sont effectuées et les habitants doivent faire appel à la police municipale dès qu'ils en éprouvent le besoin. Le CMSEA propose également de rencontrer les jeunes pour échanger avec eux.

## **6) Ordures ménagères, bornes bleues et sacs jaunes transparents :**

L'utilisation des bornes bleues pour les papiers et des sacs jaunes transparents par les naboriens se généralise après une période d'adaptation et de changement des habitudes.

Le comité suggère le déplacement des bornes bleues installées sur le parking attenant à la MJC vers la partie en schiste. En effet, elles empiètent sur le trottoir et il n'y a pas de places de parking réservées à leur usage.

**Réponse des élus :** Les bornes sont placées à cet endroit pour faciliter leur enlèvement par les camions de récupération des déchets. Il n'est pas possible de les déplacer. Proposition est faite d'ajouter des plots pour le passage des piétons.

Il est rappelé que sur les 62 bornes bleues qui devaient être placées, seules 45 ont été posées faute d'emplacement approprié.



## **7) Gestion des arbres par la ville :**

Des naboriens ont interrogé des membres du Comité à propos de l'abattage d'arbres devant la piscine.

**Réponse des élus :** Des études ont été faites par 2 sociétés différentes et indiquaient la dangerosité de ces 2 chênes qui ont poussé en V. Chaque coupe fait l'objet d'une étude et des arbres sont replantés sur le principe d'« un arbre coupé = un arbre replanté ».

### **8) Ouverture du parc du Stade Nautique au public :**

M. Thiel demande que soit mis en projet l'ouverture du parc nautique (actuellement réservé aux usagers de la piscine en été) au public toute l'année. Le site comporte déjà du gazon, des arbres, des tables, des jeux. Il serait fermé la nuit et surveillé de jour par rondes. Les jeux de ballons seraient autorisés. A voir le problème des chiens. L'investissement (clôture) serait raisonnable. Les habitants du quartier du Stade-Lycée Jully auraient ainsi un parc public facilement accessible.



Cette demande est soumise au vote du comité.

7 voix pour, 2 abstentions et 0 contre.

Le projet est donc soutenu par le comité mais ce parc devra être sécurisé car il n'est pas visible depuis la route.

**Réponse des élus :** Ce terrain étant sur la parcelle du stade nautique, il appartient à la CASAS. La commune ne peut pas se prononcer sur son ouverture. Il est possible pour le comité de s'adresser à la communauté d'agglomération.

### **9) Ouverture du parc d'Oderfang au public :**

M. Thiel lance le débat sur l'ouverture au public du parc du centre aéré à Oderfang.

**Réponse des élus :** Le parc est utilisé pour les enfants lors du déjeuner jusqu'à 14h et lors des centres de loisirs. De plus, un projet de nouveau bâtiment de restauration scolaire est à l'étude. L'idée est donc difficilement réalisable. A abandonner ou à suivre.

### **10) Analyse de 15 idées énoncées suite à la promenade diagnostic :**

M. Thiel présente un diaporama réalisé à l'aide des photos prises par M. Freriol.

Le coordinateur rappelle les points positifs repérés lors de cette promenade et félicite les élus pour la mise en place de ces actions.

- La réfection des abords du ruisseau a été effectuée par l'ASBH avec un résultat bucolique splendide. L'ASBH va également se charger de nettoyer les panneaux de signalisation routières durant 3 semaines en mars-avril.

- Trottoirs déformés par les racines : Les élus précisent que les arbres non adaptés présents sur les trottoirs seront remplacés par une végétation plus adaptée. Pour la rue Foch, les trottoirs seront revus lors du projet global de réfection qui devrait voir le jour en 2024. M Umit informe que la Région Lorraine propose de céder le foncier (parking avec nids de poule) devant le Lycée Jully à la Ville. Des études poussées seront donc réalisées en 2023.

Pour les trottoirs près de la piscine, les travaux seront effectués dès 2023. Les racines seront coupées et les trottoirs refaits.

- Déplacement en fauteuil roulant : un plan handicap est mis en place et les aménagements à envisager seront étudiés.

- Passages piétons dangereux :

- o Au niveau du lycée technique, un panneau lumineux serait utile.

- **Réponse des élus** : à voir dans le projet global de la rue Foch.

- o Au niveau de la rue de la piscine, le nouveau passage piétons surélevé vers le Centre Culturel est très efficace mais n'est pas suffisant de l'avis du comité. Un plateau ralentisseur était suggéré entre les 2 passages piétons (MJC et Centre Culturel) lors d'une réunion de CQCVF mais à terme seul un passage surélevé a été installé. Le comité demande l'avis des élus sur le passage piétons vers la MJC.

- **Réponse de M. Yildirim** : rien n'est prévu pour l'instant au budget.

- Largeur du trottoir au 24 rue Foch réduite à 60 cm : le comité propose un élargissement du trottoir en réduisant le nombre de voies de circulation à cet endroit.

- o **Réponse des élus** : cela sera étudié lors du projet global de la rue Foch de même que la continuité du trottoir de la rue Foch vers le quartier Faubourg.

- Place Paqué, un trottoir est très étroit et la haie déborde sur celui-ci. M<sup>me</sup> Baroth précise que celui-ci est utilisé par les élèves de l'école maternelle des Tanneurs comme arrêt de bus pour la cantine et les trajets vers le quartier Faubourg.

- o **Réponse de M. Haydinger** : la Ville va vérifier à qui incombe la taille de la haie (Ville ou Copropriété de la Barre des 32).

- Possibilité de tourner à gauche à la sortie de la petite rue du stade : le comité demande la possibilité de tourner à gauche à la sortie de cette rue, ce qui permettrait de désengorger le parking du CAC.

- o **Réponse des élus** : Cette interdiction est liée à des accès pompiers.

- Stationnement des bus devant le Centre Culturel : Lors de manifestations culturelles ou de rassemblement syndicaux, les bus stationnent devant le Centre et bloquent la voie de circulation pour une durée prolongée. Le comité demande s'il est possible de diriger ces bus vers l'arrière du centre culturel ou vers le parking de l'Agora.



- o **Réponse de M. Yildirim** : c'est difficile, l'accès arrière du CAC est réservé aux pompiers. Il précise au comité qu'il est possible de se rapprocher du service transport de la CASAS. La Ville peut aussi contacter les organisations syndicales afin qu'elles modifient les lieux de départ des bus occasionnels.

- Accès parking fermé provisoirement devant la MJC. Le comité félicite la commune pour cette initiative qui apaise la circulation des automobiles sur le parking fréquenté par des enfants.

- o **Réponse de M. Yildirim** : la condamnation de cet accès sera entérinée.

- Double sens de circulation : le comité note une nette amélioration des conditions de circulation mais indique que la signalisation doit être modifiée. Des bus tournent à gauche et bloquent la circulation le temps de réaliser leurs manœuvres.

- o **Réponse des élus** : Une concertation des services municipaux avec les compagnies de bus pourra être réalisée pour connaître leur ressenti. La signalisation quant à elle sera revue lors du projet de réfection de la rue Foch. Le trou au beau milieu du carrefour sera bouché et une flèche « tout droit ou tourner à gauche » pourrait être rajoutée au sol dans le carrefour.

- Difficultés de déplacement des vélos dans le centre-ville : la place du vélo rue Foch sera étudiée.

Au vu des nombreuses interrogations du comité qui devraient être réglées par les travaux rue Foch prévus en 2024, le comité demande qu'une concertation avec les riverains ait lieu.

- o **Réponse de M. Yildirim** : il y aura une concertation probablement.

### 11) Suggestions des membres du comité :

M. Thiel demande à ce que des toilettes publiques installées sur le côté de la mairie soient à nouveau ouvertes.

**Réponse des élus** : une étude est en cours.

M<sup>me</sup> Kerouf propose l'installation d'un 2<sup>ème</sup> banc devant le centre culturel.

**Réponse des élus** : les bancs municipaux ainsi que les poubelles vont faire l'objet d'une uniformisation et d'une remise aux normes. Les élus suggèrent au comité d'utiliser ses fonds pour faire l'acquisition d'un deuxième banc.

### 12) Prochaine réunion du comité :

Lundi 5 juin à 18H30 au camping municipal du Felsberg.

Une nouvelle promenade diagnostic sera effectuée, date à définir. Un samedi matin de 9h à 11h semble satisfaire la majorité.

Le comité remercie M<sup>me</sup> Brossard pour la réservation, la préparation de la salle et la duplication des documents.

Séance close à 20H20

Fait à St-Avold, le 4 avril 2023.

Le coordinateur : François THIEL tél 06 01 96 21 13

La secrétaire : Vanessa BAROTH

[comquartiercentrefaubourg@gmail.com](mailto:comquartiercentrefaubourg@gmail.com)

Président : Serge HAYDINGER